canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

JUIN 2018 **18_QUE_013**

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT
à la simple question Grégory Devaud - Assises de la chaîne pénale, où en est-on ?

Rappel de la question

Dans sa séance du 6 février 2018, le Grand Conseil a transmis au Conseil d'Etat une résolution (18_RES_004) adoptée à une large majorité demandant la mise sur pied d'Assises de la chaîne pénale. Afin que les différents intéressés et en particulier les députés puissent participer à ces Assises et s'y préparer, il importe que la date et le programme de celles-ci soient communiqués rapidement. Je remercie par avance le Conseil d'Etat de renseigner le plenum à ce sujet.

Réponse du Conseil d'Etat

Comme il l'est rappelé dans l'intitulé de la simple question, le Grand Conseil a, lors de sa séance du 6 février 2018, renvoyé au Conseil d'Etat la résolution suivante :

"Le Grand Conseil souhaite que le Conseil d'Etat convoque en 2018, début 2019 des Assises de la chaîne pénale, dont le thème serait la problématique de la surpopulation carcérale et les possibilités des différents maillons de ladite chaîne d'y répondre. L'objectif de ces Assises est double : formuler des propositions visant, d'une part, à la réduction des différentes formes de détention, provisoire ou en exécution de peines dans le canton et, d'autre part, au développement des moyens nécessaires pour garantir un régime progressif dans l'exécution de la sanction afin de favoriser la resocialisation de la personne détenue. Les services transversaux de l'administration cantonale vaudoise (notamment le SIPaL et le SPEV) devront y être associés."

Le Département des intitutions et de la sécurité (DIS) a décidé de mettre en place cette deuxième édition des Assises de la chaîne pénale le 10 décembre prochain dans la Salle du Parlement, à Lausanne.

Organisée sur une journée entière, ces Assises seront l'occasion de réunir les différents intervenants et représentants de la chaîne pénale et du Grand Conseil afin de débattre de pistes visant, comme le précise la résolution, à réduire les différentes formes de détention et à améliorer la prise en charge et la resocialisation des personnes détenues.

La matinée sera consacrée à différentes interventions de la part d'experts suisses et internationaux sur les thèmes soulevés, tandis que l'après-midi laissera la place à la discussion et aux débats, notamment dans le cadre de tables rondes.

Le programme définitif ainsi que les modalités d'inscription à cette journée seront communiqués après la pause estivale.

Une communication officielle sera diffusée avant les vacances d'été.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 6 juin 2018.

La présidente :	Le chancelier :
N. Gorrite	*V. Grandjean*